

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant
une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de
l'enseignement secondaire organisé par la Communauté
française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998
visant à assurer à tous les élèves des chances égales
d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de
discriminations positives**

A.Gt 18-07-2008

M.B. 23-10-2008

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des comptes;

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, tel que modifié par le décret du 27 mars 2002;

Vu le décret du 13 décembre 2007 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2008;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu la proposition de répartition arrêtée par la Commission des discriminations positives en date du 13 mai 2008;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 2 juillet 2008;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 18 juillet 2008;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 2008,

Arrête :

Article 1^{er}. - Une dotation globale de quatre cent neuf mille cent neuf euros (409.109,00 EUR) à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 01.06 du programme d'activités 90 de la division organique 52 est alloué aux implantations secondaires du réseau de la Communauté française reconnues en discriminations positives.

Article 2. - La dotation visée à l'article 1^{er} est destinée à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'équipement reprises en annexe.

Article 3. - La dotation est répartie entre les implantations énumérées ci-après conformément au tableau de synthèse présenté par la Commission des discriminations positives :

Implantations bénéficiaires :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
00139	00213	A.R. GATTI DE GAMOND	Rue du Marais, 65	1000	BRUXELLES	20.978,00 <input type="checkbox"/>
00124	00192	A.R. DE LA RIVE GAUCHE	Rue Marie-Christine, 83	1020	BRUXELLES	10.055,00 <input type="checkbox"/>
00140	00215	A.R. DE BRUXELLES II	Rue Marie-Christine, 37	1020	BRUXELLES	20.000,00 <input type="checkbox"/>
00419	00768	A.R. ALFRED VERWEE	Rue Royale Sainte-Marie, 168	1030	BRUXELLES	5.000,00 <input type="checkbox"/>
00419	00770	A.R. ALFRED VERWEE	Rue Verwée, 12	1030	BRUXELLES	18.400,00 <input type="checkbox"/>
04809	00371	A.R. D'IXELLES	Rue de la Croix, 40	1050	BRUXELLES	13.000,00 <input type="checkbox"/>
00365	00405	A.R. VICTOR HORTA	Rue des Alliés, 233	1190	BRUXELLES	11.200,00 <input type="checkbox"/>
00365	00688	A.R. VICTOR HORTA	Rue de la Rhétorique, 16	1060	BRUXELLES	13.375,00 <input type="checkbox"/>
00033	00051	A.R. LEONARDO DA VINCI	Rue Chomé-Wyns, 5	1070	BRUXELLES	17.000,00 <input type="checkbox"/>
00347	00655	A.R. SERGE CREUZ	Avenue du Sippelberg, 2	1080	BRUXELLES	16.500,00 <input type="checkbox"/>
00347	00657	A.R. SERGE CREUZ	Rue de la Prospérité, 14	1080	BRUXELLES	16.000,00 <input type="checkbox"/>
00347	00660	A.R. SERGE CREUZ	Chaussée de Gand, 49	1080	BRUXELLES	3.000,00 <input type="checkbox"/>
00246	00402	A.R. ANDREE THOMAS	Av Reine Marie-Henriette, 47	1190	BRUXELLES	23.232,00 <input type="checkbox"/>
02124	04254	A.R. LUCIE DEJARDIN A SERAING	Rue de l'Industrie, 127	4100	SERAING	19.505,00 <input type="checkbox"/>
02101	04412	A.R. MONTEGNEE - GRACE-HOLLOGNE	Rue Vinâve	4460	HOLLOGNE-AUX-PIERRES	6.000,00 <input type="checkbox"/>
03047	06043	A.R. TAMINES	Avenue Président Roosevelt, 57	5060	TAMINES	17.000,00 <input type="checkbox"/>
00950	01761	A.R. YVONNE VIESLET	Rue des Remparts, 35	6030	MARCHIENNE-AU-PONT	21.670,00 <input type="checkbox"/>
00940	01738	A.R. ORSINI DEWERPE	Rue Gendebien, 1	6040	JUMET	18.900,00 <input type="checkbox"/>
00945	01752	A.R. GILLY	Rue du Calvaire, 20	6060	GILLY	24.000,00 <input type="checkbox"/>
00998	01895	A.R. PIERRE PAULUS	Rue des Gaux, 100	6200	CHATELET	21.490,00 <input type="checkbox"/>
00999	01898	A.R. RENE MAGRITTE	Rue du Collège, 16	6200	CHATELET	15.865,00 <input type="checkbox"/>
01045	02009	A.R. JOURDAN	Rue de l'Observatoire	6220	FLEURUS	7.500,00 <input type="checkbox"/>
01411	02840	A.R. LA LOUVIERE	Rue du Temple, 1	7100	LA LOUVIERE	12.385,00 <input type="checkbox"/>
01411	02841	A.R. LA LOUVIERE	Rue de Bouvy, 15	7100	LA LOUVIERE	21.593,00 <input type="checkbox"/>
01595	03189	I.T.C.F. MORLANWELZ-MARIEMONT	Rue Raoul Warocqué, 46	7140	MORLANWELZ-MARIEMONT	16.500,00 <input type="checkbox"/>
01250	02473	A.R. DE QUIEVRAIN	Rue Debast, 26	7380	QUIEVRAIN	18.961,00 <input type="checkbox"/>
					TOTAL	409.109,00 <input type="checkbox"/>

Article 4. - Les dotations inférieures ou égales à cinq mille euros sont liquidées en une seule tranche à partir du 1^{er} septembre 2008.

Article 5. - Les dotations supérieures à cinq mille euros sont liquidées en deux tranches respectivement de 80 % et 20 % au 1^{er} septembre 2008 et 1^{er} janvier 2009.



Article 6. - Au terme des activités prévues et au plus tard pour le 30 septembre 2009, le Chef d'établissement adresse un rapport d'activités à la Commission des discriminations positives.

Article 7. - Le Chef d'établissement tient à la disposition du service de la Vérification de la Communauté française, pendant une durée de dix ans, une comptabilité séparée, reprenant le compte détaillé des recettes et des dépenses accompagné de toutes les pièces originales justificatives indiquées chronologiquement.

Article 8. - Le Chef d'établissement est tenu de rembourser à la Communauté française tout montant non utilisé ainsi que toute dépense non conforme au descriptif repris en annexe ou pour laquelle les justificatifs sont couverts par une autre subvention.

Article 9. - Nonobstant l'article 8, le Chef d'établissement qui ne pourrait rencontrer l'exécution d'une des actions prévues conformément au descriptif repris en annexe peut introduire une demande motivée de réaffectation du montant non utilisé, permettant de renforcer les moyens déjà affectés à une ou plusieurs actions du descriptif susvisé.

Article 10. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2008.

Article 11. - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 juillet 2008.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Ch. DUPONT

COMMUNAUTE FRANCAISE**N°1 ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND**

rue du Marais, 65

1000

BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 20.978,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Séjour au centre de Buzenol pour deux classes de 1ère année	2.000,00
1 Le voyage, l'hébergement pension complète et activités sportives et pédagogiques	2.000,00
2 Entretien et rénovation du local CDI	3.500,00
1 Achat d'armoires, d'ouvrages de base pour la bibliothèque, entretien de l'équipement	3.500,00
3 Visites culturelles	900,00
1 Visites diverses dans le cadre du cours d'histoire	900,00
4 Visites d'exposition pour le cours d'histoire de l'art	480,00
1 Visite aux Musées Royaux d'Arts et d'Histoire pour les 5ème G et 6ème G, visites d'expositions temporaires, achat de catalogues	480,00
5 Amélioration de l'accès aux outils culturels	1.600,00
1 Voyage dans le Val de Loire (visites guidées aux Musées Royaux des Beaux-Arts et dans les châteaux) dans le cadre des thèmes philosophiques	500,00
2 Achat de romans de la liste «Au bonheur de lire»; achat de romans sélectionnés par le Prix des Lycéens	1.100,00
6 Stage de voile	2.000,00
1 Etude de la biologie (notion d'écologie, de biotope, d'écosystème, etc...); étude de la physique (notion du corps flottant immergé, force d'Archimède, etc...) et étude d'éducation physique (découverte de la voile, beach volley et autres sports)	2.000,00
7 Expression écrite et compétence en lecture	498,00
1 Achat de la valise pédagogique «réussir à l'école»; le jeu Mnémosyne de Gévoc; les modules «Attention» et «Mémorisation»; la valise «je comprends, je réfléchis»; et 8 ouvrages pour l'atelier d'écriture	498,00



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**N°1 ATHENEE ROYAL GATTI DE GAMOND (suite)**

rue du Marais, 65

1000

BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 20.978,00 □

ACTIONS	PRIX
8 Aménagement du local «agence de voyage»	3.000,00
1 Achat d'un ordinateur «pentium 4», d'un présentoir de brochures touristiques, 20 guides touristiques, visite guidée de Brussels Airport, Go Pass SNCB pour effectuer les visites guidées de 3 villes en Belgique et de Tour opérateur	3.000,00
9 Voyage «les sciences et Gatti de Gamond»	7.000,00
1 Voyage à Paris pour les 3ème G (environ 60 étudiants) avec séjour en demi-pension, visites et transports	7.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	20.978,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°2 ATHENEE ROYAL RIVE GAUCHE**

rue Marie-Christine, 83

1020

BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 10.055,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Actions des délégués	655,00
1 Restauration et réalisation de cadeaux utiles, envois d'invitations pour activités destinées à récolter des fonds	300,00
2 Projet de vie dans le cadre du Parlement pour les jeunes	250,00
3 Participation au Forum des délégués organisé par le JEC	105,00
2 Pédagogie constructiviste et culture à l'école	200,00
1 Partenariats avec intervenants extérieurs (hôpital, Stib...), frais de déplacement et entrées	200,00
3 Promotion de la recherche personnelle	200,00
1 Achat de didacticiels et livres	200,00
4 Développement personnel et interculturel par l'art	4.000,00
1 Déplacements en car. Achat de matériel : instruments, amplificateurs et matériel de sonorisation pouvant être transportés	4.000,00
5 Sécurité	5.000,00
1 Système de protection et surveillance pour la cuisine et le restaurant didactiques (façade de grandes portes fenêtres) situés en-deçà de la cour à un endroit qui a déjà été vandalisé et cambriolé : volets en acier	5.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	10.055,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°3 ATHENEE ROYAL BRUXELLES II**

rue Marie-Christine, 37

1020

BRUXELLES

MONTANT ALLOUE: 20.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Développement socio-éducatif et prévention de la violence par le sport	6.500,00
1 Découverte de nouveaux sports (tchoukball, ballbouncer, crosse canadienne, etc...), acquisition de nouveau matériel	1.500,00
2 Remplacement ou acquisition d'équipements sportifs et de psychomotricité : nouveaux équipements, buts de Uni hockey, matériel de musculation et matériel de psychomotricité...	3.000,00
3 Intervention dans les frais de déplacement vers les infrastructures sportives, dans les frais de stages Adepts, de location de salle et d'encadrement sportif	2.000,00
2 Promotion de la culture à l'école	13.500,00
1 Intervention dans les frais d'accès aux musées, théâtres, concerts et dans les frais de déplacement pour les visites de musées et théâtre, concerts, ...	3.000,00
2 Création de spectacles, et activités théâtrales : frais d'intervenants extérieurs, de fabrication de décors et costumes	3.000,00
3 Achat d'un projecteur multimédia, d'un lecteur DVD, d'amplificateurs et d'enceintes	2.500,00
4 Intervention dans les frais de déplacement pour les visites de musées et de sites	2.500,00
5 Acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque	2.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	20.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,
Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°4 ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE**

rue Verwée, 12 (Implantation rue Royale Ste Marie, 168)

1030 SCHAERBEEK

MONTANT ALLOUE: 5.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Activités culturelles et sportives	1.500,00
1 Frais de participation aux activités culturelles (entrée dans les musées, expositions, théâtres,...) et frais de déplacement	1.500,00
2 Aménagement et embellissement des locaux et des abords	3.500,00
1 Achat de peinture et petit matériel pour l'embellissement des locaux et cours de récréation	3.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	5.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°5 ATHENEE ROYAL ALFRED VERWEE**

rue Verwée, 12 (I.1)

1030 SCHAERBEEK

MONTANT ALLOUE: 18.400,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Création d'espaces de rencontres, de médiathèques, de centres de documentation	2.500,00
1 Achat de livres, CD-roms, revues, journaux, encyclopédies, ...	1.000,00
2 Achat de matériel pour la médiathèque (armoires, tables, chaises,...)	1.500,00
2 Activités culturelles et sportives	7.500,00
1 Frais de participation aux activités culturelles et sportives (entrée dans les musées, expositions, théâtres,...) et frais de déplacement	7.500,00
3 Aménagement et embellissement des locaux et des abords	5.000,00
1 Achat de peinture et petit matériel pour l'embellissement des locaux et cours de récréation	5.000,00
4 Partenariat socio-éducatif entre les différents milieux de vie	3.400,00
1 Développement de zones de rencontres et de concertation	600,00
2 Ressources documentaires, loyer et assurance locaux, fourniture de bureau, téléphonie, frais d'accueil, matériel informatique, formations pour les partenaires, frais de déplacement,...	2.800,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	18.400,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°6 ATHENEE ROYAL IXELLES**

Rue de la Croix, 40

1050 IXELLES

MONTANT ALLOUE: 13.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Réaménagement des locaux	13.000,00
1 Achat et placement de rideaux ignifuges dans les classes	13.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	13.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°7 ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA**

rue de la Rhétorique, 16 (implantation rue des Alliés, 233)

1060 SAINT-GILLES

MONTANT ALLOUE: 11.200,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Valorisation de la section menuiserie	2.500,00
1 Achat de matériel de menuiserie (machines-outils, mèches pour mortaiseuse, établis, défonceuses, matériel électroportatif, etc.)	2.500,00
2 Aménagement d'une classe-bureau	8.700,00
1 Achat de matériel: ordinateurs, bureaux avec chaises et Rétroprojecteur	8.700,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	11.200,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°8 ATHENEE ROYAL VICTOR HORTA**

rue de la Rhétorique, 16 (Implantation A)
1060 SAINT-GILLES

MONTANT ALLOUE: 13.375,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement de l'espace théâtre	1.900,00
1 Achat de projecteurs, housses et cintres, TV, DVD, VHS et chaîne Hifi	1.900,00
2 Informatisation des classes de langues	11.475,00
1 Achat de matériel informatique (ordinateurs avec casques, imprimantes, lecteurs DVD, CD Roms, lecteurs de cassettes, cartouches d'encre, etc.), de matériel de bureau (armoires, classeurs, papier, etc.) et d'ouvrages de référence (dictionnaires notamment)	11.475,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	13.375,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°9 A.R. LEONARDO DA VINCI**

rue Chômé Wyns, 5

1070

ANDERLECHT

MONTANT ALLOUE: 17.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Réaménagement des locaux	5.000,00
1 Réaménagement des classes, de la salle de gymnastique et des espaces verts disponibles (bancs, tables, poubelle (in/out), peintures, matériel de Labo, PC, tableaux, etc...	5.000,00
2 Maintien des classes et couloirs en état, réparations des dégradations	2.000,00
1 Tentures, vitres, panneaux de bois, de gyproc + produits associés, etc.	2.000,00
3 Prévention contre les intrusions pendant les heures de cours	5.000,00
1 Remise en ordre et amélioration du système	5.000,00
4 Médiathèque, lieu de travail	500,00
1 Achat de revues, abonnements, livres, cd-rom, ateliers d'écriture	500,00
5 Arts de la scène	500,00
1 Achat de matériel pour réalisation de spectacles : décors, costumes, livres, montage de films, matériel de montage, frais de transports	500,00
6 Espace re-création et prise en charge des élèves du premier degré	1.500,00
1 Achat de matériel technique et artistique, de jeux de société didactiques, de matériel de développement de photos et vidéos, invitations d'artistes, entrées de musées, théâtres, expos, frais de transport en commun	1.500,00
7 Développement de la citoyenneté	2.500,00
1 Frais de séjour (élèves et professeurs) de la formation des délégués à l'A.J. de Champlon, achat de petit matériel, etc.	2.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	17.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°10 ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ**

av. du Sippelberg, 2 (I.1)

1080 MOLENBEEK

MONTANT ALLOUE: 16.500,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Projet mathématique	1.500,00
1 3ème phase : achat de livres et accessoires nécessaires à l'avancement du projet	1.500,00
2 Espace roller	14.000,00
1 3ème phase : achat des dernières rampes et accessoires	14.000,00
3 Réalisation d'un film sur l'école en collaboration	1.000,00
1 Achat d'un logiciel de montage vidéo, d'ouvrages de méthodologie sur le langage verbal et non verbal	1.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	16.500,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°11 ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ**

av. du Sippelberg, 2 (Implantation rue de la Prospérité, 14)

1080 MOLENBEEK

MONTANT ALLOUE: 16.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Développement du magasin didactique	16.000,00
1 Achat de matériel de décoration, logiciel de création, mannequins articulés	12.000,00
2 Achat de rayonnages et de matériel à disposer + ouvrages de référence	4.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	16.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°12 ATHENEE ROYAL SERGE CREUZ**

av. du Sippelberg, 2 (Implantation Chaussée de Gand, 49)

1080 MOLENBEEK

MONTANT ALLOUE: 3.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Développement des bibliothèques	3.000,00
1 Achat de livres de références pour les classes	3.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	3.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°13 ATHENEE ROYAL ANDREE THOMAS**

Avenue Reine Marie-Henriette, 47

1190 FOREST

MONTANT ALLOUE: 23.232,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement et embellissement des locaux et des abords	23.232,00
1 Rénovation des couloirs et cages d'escaliers du bâtiment principal (2ème partie) par la remise en couleur	23.232,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	23.232,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°14 ATHENEES ROYAL LUCIE DEJARDIN**

rue de l'Industrie, 127

4100 SERAING

MONTANT ALLOUE: 19.505,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Conception de projets d'aménagement	9.484,00
1 Confection des tentures classes 2ème phase	9.484,00
2 Projet d'amélioration du cadre de vie	10.021,00
1 Achat de peinture, bancs, chaises, réparation de l'électricité	10.021,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	19.505,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°15 ATHENEE ROYAL MONTEGNEE-GRACE HOLLOGNE
Implantation rue Vinave**

Rue Felix Bernard, 1

4420

SAINT NICOLAS (MONTEGNEE)

MONTANT ALLOUE: 6.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement d'un Espace-Rencontre	4.000,00
1 Achat de mobilier, matériel de décoration, matériel audio-visuel, livres, matériel informatique, jeux	4.000,00
2 Classe de débrouillardise	1.350,00
1 Déplacements, frais de logement, de participation aux activités sportives et culturelles	1.350,00
3 Amélioration du cadre de vie	650,00
1 Peintures et réparations	650,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	6.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°16 ATHENEE ROYAL TAMINES**

Avenue Président Roosevelt, 57

5060 SAMBREVILLE (TAMINES)

MONTANT ALLOUE: 17.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Fonctionnement du conseil de délégués d'élèves	2.600,00
1 Fonctionnement, concrétisation et aboutissement des projets proposés par le conseil des délégués	600,00
2 Création d'une radio dans l'école (moyen de communication) : achat de matériel de sonorisation	2.000,00
2 Suivi de l'achat de matériel pédagogique aux élèves	2.720,00
1 Compléter les coffres à outils des ateliers mécanique et électricité (remplacement des outils défectueux ou usés) et y ajouter le matériel de sécurité indispensable	1.250,00
2 Distribution de manuels scolaires aux élèves du premier degré	1.470,00
3 Projet culturel	4.125,00
1 Intervention dans les frais de déplacement et entrées pour les activités culturelles : cinéma, musées et excursions diverses	2.500,00
2 Poursuite des achats de l'équipement de la bibliothèque en livres pour le 1er degré et en revues diverses (abonnements à des journaux, revues spécialisées)	1.625,00
4 Embellissement des locaux et des abords	7.555,00
1 Poursuite de la rénovation de quelques locaux : travaux de peinture, réparation de portes (par les élèves de menuiserie), matériaux	2.500,00
2 Rafraîchissement du traçage des terrains de sports sur les 2 sites et dans la salle de sport	675,00
3 Achat du matériel sportif : 4 buts conformes aux normes de sécurité (système d'encrage - «anti-vandalisme» - filet)	4.380,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	17.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°17 ATHENEE ROYAL YVONNE VIESLET**

rue des Remparts, 35

6030

CHARLEROI

MONTANT ALLOUE: 21.670,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Radio ARM	1.750,00
1 Poursuite du projet : achat et réparation de matériel divers : cartouches, feuilles, câbles, etc.	1.250,00
2 Maintien du site internet : frais d'hébergement du site, du nom de domaine, de l'espace de stockage, du matériel informatique, de déplacements, de visites	500,00
2 Aménagement des locaux	14.200,00
1 réparation des dégâts: achat de serrures, vitres, matériel sanitaires, électrique, peinture,...	4.000,00
2 Amélioration des conditions d'apprentissage : installation de tentures pour les classes exposées plein sud (reste 60 fenêtres en chantier)	6.000,00
3 Aménagement d'un local technique et didactique (achat de matériel divers, outillage, rangements utilitaires, quincaillerie, accessoires et droguerie)	4.200,00
3 Club de lecture-langues	520,00
1 Mise à disposition des élèves de matériel actuel de référence : achat de livres, CD, revues, ...	200,00
2 Frais de déplacements et de visites	320,00
4 Projet environnement	2.100,00
1 Réalisation de campagnes d'affichage : achat de matériel et produits techniques et scientifiques	500,00
2 Centre de tri et d'écologie : achat de matériel didactique	200,00
3 Etude de l'évolution de la qualité de l'Eau d'Heure : achat de matériel, CD-Roms, DVD	400,00
4 Excursions et stages résidentiels dans un centre d'écologie : frais de visite, séjour, déplacement	1.000,00
5 Ecole de devoirs	600,00
1 Mise à disposition de documents nécessaires pour la réalisation de travaux à domicile (achat de revues, journaux,...)	600,00



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°17 ATHENEE ROYAL YVONNE VIESLET (suite)**

rue des Remparts, 35

6030 CHARLEROI

MONTANT ALLOUE: 21.670,00 □

ACTIONS	PRIX
6 Boule de neige	2.500,00
1 Achat de livres pour la lecture tournante	500,00
2 Visites, rencontres avec les auteurs, financement d'activités diverses liées au projet	1.000,00
3 Achat de matériel pour la théâtralisation du livre préféré (costumes, décors,...)	1.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	21.670,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°18 ATHENEE ROYAL ORSINI DEWERPE**

Rue Gendebien, 1

6040

CHARLEROI (JUMET)

MONTANT ALLOUE: 18.900,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Qualité de citoyenneté	1.000,00
1 Participation aux projets, concours et au spectacle de la Journée Portes Ouvertes et au journal «La plume qui parle»	350,00
2 Assurer le bon fonctionnement d'un modèle de participation : organisation de l'information dans toutes les classes, de l'élection et de la formation des délégués, apprentissage à animer des réunions + suivi de l'info à l'équipe éducative	150,00
3 Apprentissage des démarches à la préparation de la vie professionnelle	500,00
2 Qualité de vie	5.500,00
1 Sensibiliser et responsabiliser les élèves à la gestion de l'environnement : éducation à la propreté (classes et ateliers)	2.500,00
2 Apprendre à respecter l'outil et se soigner : gestion et outils de travail	3.000,00
3 Qualité pédagogique	2.500,00
1 Apprendre aux élèves à gérer le matériel d'atelier (achat d'ordinateurs, écrans, imprimantes)	2.500,00
4 Qualité culturelle	9.900,00
1 Gestion de la bibliothèque pour favoriser la lecture chez nos élèves, apprendre à rechercher et trier les infos, développer	1.000,00
2 Activités complémentaires et sports sur le temps de midi et le mercredi après-midi, participation à des compétitions extrascolaires	3.900,00
3 Participation à des activités culturelles (découvertes, excursions pédagogiques)	5.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	18.900,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°19 ATHENEES ROYAL GILLY**

Rue du Calvaire, 20

6060

CHARLEROI (GILLY)

MONTANT ALLOUE: 24.000,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Soutien aux classes de première	400,00
1 Remédiation spécifiques aux méthodes de travail pour chacune des classes de 1ère (confection d'un manuel propre à l'école par les profs, copies et reliure de ce manuel, à compléter par l'élève qui lui sera personnel et incessible)	400,00
2 Appui aux projets pédagogiques	1.600,00
1 Achat d'ouvrages de références sur support classique ou support électronique. Aide à l'achat de manuels. Participation à la mise à jour de la bibliothèque (livres)	1.600,00
3 Sorties pédagogiques et culturelles	3.000,00
1 Participation au coût d'accès aux activités pédagogiques et culturelles hors de l'école	3.000,00
4 Embellissement des locaux	16.000,00
1 Achat de peinture et matériel pour la rénovation des locaux, achat de mobilier scolaire et tentures	16.000,00
5 Projets de la délégation d'élèves	3.000,00
1 Campagne de sensibilisation à la propreté et aménagement de l'environnement : achat de mobilier extérieur, fleurs, fresque murale, panneaux d'affichage, fardes, photocopies	3.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	24.000,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 10 juillet 2008 octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°20 ATHENEE ROYAL PIERRE PAULUS**

Rue des Gaux, 100

6200

CHATELET

MONTANT ALLOUE: 21.490,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Equipement audio-visuel, informatique et sécurisation des locaux	14.490,00
1 Equipement : achat TV-vidéo-DVD, ordinateurs multimédia, imprimantes, câblages, gaines plastiques, coffret. Sécurisation : achat de détecteurs, clavier LCD, sirène, câbles de liaison et d'alarme, montage, programmation, mise en service. Plafonnage, peinture	14.490,00
2 Participation aux activités culturelles et sportives	7.000,00
1 Location de cars pour les transports des élèves (piscine, théâtre, etc...) et paiement des frais d'entrée, guide, ...	7.000,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	21.490,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°21 ATHENEE ROYAL RENE MAGRITTE**

Rue du Collège, 16

6200

CHATELET

MONTANT ALLOUE: 15.865,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Activités culturelles	12.000,00
1 Organisation d'activités extra-muros (musées, théâtre, excursions diverses) : participation aux frais de transport, droits d'entrée, intervention de personnes-ressources	10.000,00
2 Echanges linguistiques intercommunautaires (frais d'organisation, de transport, de séjour et de déplacements)	2.000,00
2 Manuels scolaires, livres, didacticiels	3.865,00
1 Redonner le goût du livre et mettre les ouvrages de référence à la portée de tous : achat de manuels attractifs, didacticiels, encyclopédies, ouvrages de référence	3.865,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	15.865,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°22 ATHENEE ROYAL JOURDAN**

Rue de Fleurjoux, 3 (Implantation rue de l'Observatoire)

6220 FLEURUS

MONTANT ALLOUE: 7.500,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Développement d'un lieu convivial	7.500,00
1 Participation à l'acquisition d'un préfabriqué type «portacabine» de manière à créer un lieu couvert pour prendre les repas ou assurer une étude	7.500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	7.500,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°23 ATHENE ROYAL LA LOUVIERE**

rue de Bouvy, 15 (implantation rue du Temple,1)

7100 LA LOUVIERE

MONTANT ALLOUE: 12.385,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Développement de la remédiation individualisée	6.200,00
1 Remplacement d'équipements vétustes : sécurisation des locaux	5.000,00
2 Achat d'équipement (y compris logiciels)	1.200,00
2 Sport et culture	6.185,00
1 Remplacement équipements vétustes et usés (tapis de gym (x10) et tapis tumbling + chariot)	1.985,00
2 Aménagements divers des locaux	4.200,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	12.385,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°24 ATHENEE ROYAL LA LOUVIERE**

Rue de Bouvy, 15

7100

LA LOUVIERE

MONTANT ALLOUE: 21.593,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Aménagement et équipement des locaux	6.989,00
1 Aménagement de locaux avec bibliothèque et matériels adaptés (pour les cours d'histoire, géographie et sciences économiques) ordinateurs, rétroprojecteurs, tableaux interactifs, etc...	6.989,00 : manuels,
2 Sport et culture	4.924,00
1 Rénovation de l'équipement des locaux d'infographie : achat de scanners, PC, tablette graphique, etc...	1.724,00
2 Aménagements pour permettre aux élèves de bénéficier d'un complément de formation physique dans le cadre des options sportives	3.200,00
3 Ouverture sur le monde	9.680,00
1 Aménagement du local d'informatique (achat PC et imprimante)	9.680,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	21.593,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°25 INSTITUT TECHNIQUE DE MORLANWELZ**

rue R. Warocqué, 46

7140 MORLANWELZ

MONTANT ALLOUE: 16.500,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Animation du premier degré	2.000,00
1 Diverses activités (excursions, visites, évaluations, animations créatrices,...)	1.000,00
2 Lecture et créativité durant les heures d'étude (narration, saynètes) : mise à jour annuelle de la documentation	1.000,00
2 Temps libres, activités créatrices, expression	12.000,00
1 Visites d'expositions et d'animations diverses sur la culture et la création	1.500,00
2 Organisation de concerts par le biais des jeunes musicales	3.500,00
3 Animations théâtrales dans et hors de l'école	3.000,00
4 Actions d'école (délégations d'élèves, expositions, projet sida, environnement, ...)	1.000,00
5 Bibliothèque centrale	1.000,00
6 Création d'un journal interne	500,00
7 Visites d'entreprises et rencontres avec entrepreneurs	1.000,00
8 Accord de collaboration avec l'académie de Mons dans le cadre de réalisations design	500,00
3 Formation des jeunes collègues	2.000,00
1 Appel à des formateurs extérieurs pour la formation des "articles 20" et des collègues inexpérimentés	2.000,00
4 Renforcement des compétences aux 2ème et 3ème degrés	500,00
1 Création d'une «classe-atelier» et pour le 3ème degré comptabilité et secrétariat	500,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	16.500,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

Christian DUPONT



COMMUNAUTE FRANCAISE**N°26 ATHENEE ROYAL DE QUIEVRAIN**

Rue Debast, 26

7380

QUIEVRAIN

MONTANT ALLOUE: 18.961,00 □

ACTIONS	PRIX
1 Accueil des élèves de 1ère et des nouveaux élèves	1.800,00
1 Fourniture et activités pour l'accueil des 1ères (y compris excursions)	1.800,00
2 Visites culturelles	2.225,00
1 Paiement des droits d'entrées	2.225,00
3 Amélioration du cadre de vie	650,00
1 Achat de plantes vertes et autres	400,00
2 Réalisation par les autres sections professionnelles de bancs et vasques	250,00
4 Rénovation de la salle d'éducation physique (urgence)	6.966,00
1 Achat de tapis de sol en trois parties et remise en couleur du local	6.020,00
2 Matelas de réception pour sautoir	596,00
3 Restauration ou remplacement de la porte d'entrée	350,00
5 Poursuite de l'aménagement des centres de documentation	1.000,00
1 Achat de livres, DVD	1.000,00
6 Equipement informatique	5.000,00
1 Achat de 10 portables (surtout pour les cours de langues) et pour dépanner une salle d'informatique peu fonctionnelle	5.000,00
7 Renouvellement de matériel	1.320,00
1 Achat de 8 tables de dessin pour les sections professionnelles	1.320,00
TOTAL DES MOYENS ALLOUES	18.961,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du octroyant une dotation pour l'année scolaire 2008-2009 au réseau de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,
Christian DUPONT

